

**Projet d'intervention**  
**Hommage à Fanny Dewerpe – 1<sup>ère</sup> pierre CMS**  
**Jeudi 8 février 2018**  
**Philippe Bouyssou**

**Mesdames, messieurs,**

**Nous sommes réunis aujourd'hui pour un moment très particulier, tourné autant vers le passé que vers l'avenir.**

**Nous sommes tout d'abord ici pour commémorer la tragédie de Charonne, et rendre hommage à Fanny Dewerpe et à toutes les victimes de la répression sanglante du 8 février 1962. C'est pour honorer le courage de cette femme en particulier, et de ces manifestants antifascistes et pacifistes en général, que la Ville a attribué le nom de Fanny Dewerpe au Centre Municipal de Santé, un an après sa mort.**

**Car il leur en a fallu, du courage, pour prendre la rue ce soir-là. J'insiste ici sur cette question, car le risque est d'oublier à la faveur des années le contexte dans lequel se tient cette manifestation.**

**La guerre d'Algérie dure alors depuis plus de sept ans. Mais des négociations ont enfin débuté, l'année précédente, et la situation se tend plus que jamais. Ainsi, la manifestation du 8**

**février est une réaction à la journée de la veille : pas moins de 10 bombes de l'OAS ont explosé dans Paris, visant des personnalités publiques. Dans la nuit, les organisations syndicales et politiques appellent donc à une manifestation pour « faire échec au fascisme, et imposer la paix en Algérie. »**

**Quel courage aussi, de prendre la rue quand chacun a en tête l'épouvantable nuit du 17 octobre 1961 et la violence du dispositif policier lors des manifestations, rôdé tout au long de l'année 1961 par le Préfet de Police Maurice Papon.**

**Le soir, Fanny Dewerpe fait partie des personnes qui fuient la police dans la station de métro : cette dernière les y pourchasse jusque sur les quais, les matraque, descelle les grilles de la bouche de métro pour les jeter sur les manifestants... Fanny Dewerpe, militante CGT, et 8 autres personnes, y perdirent la vie. Quelques jours plus tard, le Premier Ministre Debré renouvelle toutefois à la police parisienne tout son soutien. Mais plus rien n'empêchera la proclamation de l'indépendance algérienne.**

**C'est en hommage à ce courage que la Municipalité nommait le CMS « Fanny Dewerpe », un an plus tard. Aujourd'hui toutefois, en 2018, il ne s'agit pas uniquement de rendre un hommage tourné vers le passé, mais de réfléchir aux échos de cet événement.**

**Rappelons-nous d'abord comme il est sain, en tant que citoyens, de questionner toujours l'action de l'État, quand ce dernier, sous prétexte de crise, s'arroge davantage de pouvoir... même s'il le fait – quel paradoxe ! - pour « mettre un terme à l'État d'urgence ».**

**Rappelons-nous ensuite que lorsque toute une société est sous tension, l'action de toutes celles et ceux qui portent les valeurs de paix, de justice et de solidarité est essentielle. Aiguiser les divisions entre citoyens, voire les institutionnaliser, ne mène qu'au pire. Le nom de l'Autre change souvent – hier « travailleur français musulman d'Algérie » ou militant pacifiste, aujourd'hui « migrant » ou « dubliné » -, mais la violence et l'injustice demeurent. Taire une discrimination, c'est toujours laisser le champ libre à une autre, plus infamante et plus aveugle encore.**

**Je conclurai cet hommage avec les mots du fils de Fanny Dewerpe, Alain, devenu historien: « l'étude d'un événement singulier peut permettre d'envisager des questions plus générales : la violence d'État, le mensonge politique, les manières dont la société française s'arrange (ou ne s'arrange pas) des morts politiques et ce qu'elle fait des souvenirs. »**

**En nommant le CMS « Fanny Dewerpe », à Ivry, nous ne nous arrangeons justement pas des souvenirs... et comptons même bien inscrire ce centre municipal dans l'avenir, tout comme le modèle de santé qu'il porte en germe.**

**Tant par son emplacement que par sa fréquentation, c'est aujourd'hui un équipement municipal central pour Ivry et ses habitants : 13 000 patients y ont été reçus au moins une fois en 2016, avec une moyenne de l'ordre de 100 personnes par jour, presque 60 heures par semaine et 300 jours par an ! Je remercie d'ailleurs ici les agents et praticiens qui y travaillent, pour leur engagement et leur disponibilité.**

**La construction du CMS débute à l'époque où l'air résonne encore des droits sociaux universels proclamés par le Préambule de la Constitution de 1946, et parmi ceux-ci le « droit à la protection de la santé ». Dans les années qui suivent, la Sécurité Sociale universelle est mise sur pied, comme formidable concrétisation de cette proclamation. La santé est ainsi arrachée à la logique du marché et du profit. Que d'ambition politique pour un pays dévasté, et à peine sorti de la guerre !**

**Très modestement, et à sa propre échelle, notre CMS d'Ivry s'inscrit dans la même logique d'une médecine publique,**

**ouverte à toutes et tous. Proposant un service à l'attention de tous les Ivryens, le CMS sort donc du champ de l'assistance, pour devenir un outil pratique de justice sociale en matière d'accès aux soins. Cela se traduit ici, depuis longtemps, par un fonctionnement entièrement sur le modèle du « tiers payant », et où les patients n'ont donc pas à avancer de frais.**

**Plus qu'une médecine publique, le CMS donne même à voir une médecine que j'appellerais « socialisée », en cela qu'elle s'ouvre sur la cité, ses habitants, et aux autres politiques publiques de santé et d'accès aux soins. Le CMS porte une vision de la médecine ouverte sur la vie des habitants. Ainsi, au-delà des consultations, le centre permet aussi d'agir dans le domaine de la prévention, en articulation avec les orientations du Contrat Local de Santé : contre les addictions notamment.**

**Le CMS est ouvert sur la ville, en lien avec les PMI, les collèges, les « antennes d'accueil et d'écoute » dans les quartiers, agit contre le saturnisme... Il permet ainsi de lutter contre les inégalités d'accès au soin, certes, mais aussi contre les inégalités de santé qui trouvent, elles, leurs racines dans l'environnement des personnes : logement, alimentation, emploi ou absence d'emploi... C'est de ce point de vue que la prévention, par le biais du CMS, joue un rôle crucial.**

**Hélas, si le bâti pouvait garder sa modernité aussi longtemps que les idées ! Nichés entre la cité Thorez et le parc des Cormailles, les locaux du CMS ont eu le temps, en plus d'un demi-siècle, de devenir emblématiques de la Ville. Il était plus que temps de les rénover et les agrandir, dans l'objectif de garantir la pérennité de son action.**

**Il s'agit d'ailleurs d'un engagement du programme « Ivry au coeur », dont je regrette que les contraintes budgétaires imposées à la Municipalité, s'ajoutant les unes aux autres, nous aient forcé à retarder la pose de la première pierre jusqu'à aujourd'hui.**

**Pourtant, les défis à relever se font de plus en plus pressants. Le premier relève du constat : d'ores et déjà, notre territoire souffre d'un manque de médecins libéraux, généralistes comme spécialistes, et cette carence s'accroît avec les départs en retraite. Nous ressentons aussi le poids de cette désertification médicale dans nos recrutements au sein du CMS. Ce dernier est, pour ainsi dire, déjà « victime de son succès » : nous devons travailler à réduire les délais de rendez-vous pour les patients.**

**Le second défi relève de notre responsabilité politique : face à l'augmentation continue du nombre d'habitants, résultant**

**d'une politique de construction de logements que nous assumons par ailleurs, il nous faut développer les services publics nécessaires à l'accueil de cette nouvelle population. Loin des clichés, cette population est diverse : accédants à la propriété comme personnes en hébergement d'urgence. Tous ont droit à un égal accès aux soins.**

**Pour nous donner les moyens de notre ambition, qui est donc de consolider le CMS dans son rôle pour les années à venir, le projet de rénovation porte sur deux points majeurs.**

**Le premier vise à améliorer les conditions d'accueil du public, et de travail des agents et praticiens. Cela passe par un nouveau hall d'accueil et un cabinet de médecine générale supplémentaire. Il s'agit aussi de proposer une organisation plus fonctionnelle des cabinets de médecine spécialisée, en attribuant un espace à chacun, tout en regroupant les espaces administratifs. Plus globalement, et peut-être plus important encore, il s'agit de permettre l'accès à tout le bâtiment aux personnes à mobilité réduite.**

**Le second point majeur de cette rénovation est d'adapter le CMS aux objectifs de transition énergétique. D'abord du point de vue de la consommation d'énergie, en améliorant l'isolation du bâti, et en végétalisant le toit de la structure. Ensuite, du**

**point de vue de la production : nous raccordons le bâtiment au réseau de chauffage urbain (géothermie), pour remplacer l'actuelle chaufferie au gaz.**

**Comme je le disais plus tôt, le CMS a acquis une place centrale dans la Ville et pour ses habitants : il était impensable pour nous de le fermer durant la période de travaux. Aussi, nous avons fait le choix de travaux en deux tranches, un peu plus longs au final (jusqu'au printemps 2020), mais permettant de maintenir l'accueil du public à l'identique durant toute la période. Je remercie donc ici les équipes municipales et les architectes d'avoir intégré cette contrainte.**

**Je remercie aussi, évidemment, la Métropole du Grand Paris et le SIPPAREC pour leur concours financier, de respectivement 229 737€ et 67 802€, venu abonder le budget total de 9 millions d'euros consacrés à cette rénovation.**

**Je sais qu'il est beaucoup plus commun, en ce moment, de parler de réduction des « coûts de la santé ». Notre ministre de la Santé, Madame Buzyn, ne disait-elle pas en octobre dernier que « 30 % des dépenses de l'Assurance Maladie n'étaient pas pertinentes » et qu'il était temps de « fermer les lits qui ne servent à rien » dans les hôpitaux ? Je suis donc bien**

**conscient que notre engagement, sur ce sujet, est à contre-courant.**

**Pour conclure, je vais donc vous faire une confidence : je n'ai pas la prétention d'être de cette avant-garde qui, depuis son bureau ou les plateaux de télévision nous guide nous, petit peuple, vers le « nouveau monde »... Mais je suis convaincu que décidément, une majorité municipale qui s'engage pour une santé publique, accessible à toutes et tous, ici et maintenant à Ivry... c'est plus moderne que jamais !**

**Je vous remercie de votre attention.**